

JUDO CLUB DE CHANTILLY

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2019/2020

NOM :
(M/F)

Prénom :

Date de naissance :

N° téléphone :

Adresse :

La personne dénommée ci-dessus déclare adhérer au Judo Club de Chantilly et autoriser le Club à effectuer en son nom une demande de licence à la F.F.J.D.A.

Tout adhérent déclare fournir un certificat médical confirmant son aptitude à la pratique du judo ; en cas de renouvellement de licence ce certificat médical est valable pendant trois saisons à condition d'attester avoir répondu « non » à toutes les questions du **Questionnaire de Santé QS-SPORT** (document cerfa N°15699*01 consultable au Club ou à la rubrique « **documents** », **saison 2019/2020**, du site internet du Club).

En cas d'accident d'un de ses adhérents pendant les horaires de cours, l'adhérent ou son représentant légal autorise les responsables du Judo Club de Chantilly à prendre l'initiative de toute mesure urgente.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Judo Club de CHANTILLY affiché au dojo ou consultable sur le site internet du CLUB (www.judochantilly.com) ainsi que des conditions de l'assurance de base incluse dans la licence de la Fédération et de l'assurance complémentaire proposée par celle-ci et consultables sur le site de la fédération www.ffjudo.com .

Date : Nom et qualité du représentant légal :

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal (à précéder de la mention « lu et approuvé »)

Nota : Nous nous efforçons de pouvoir assurer tous les cours, toutefois un impératif de dernière minute peut nous contraindre à en supprimer un au dernier moment et sans préavis.

Aussi, lorsque vous déposez vos enfants, merci de vous assurer que le cours a bien lieu.

En dehors des heures de cours et de la présence de l'enseignant dans le dojo, le Club n'est pas responsable des judokas ; pour tout renseignement merci de consulter le site www.judochantilly.com et [facebook](https://www.facebook.com/judochantilly).